

Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités de Charente-Maritime

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025



Le Syndicat Départemental de la Voirie est un établissement public qui fédère 478 collectivités adhérentes du Département de la Charente-Maritime.

Il intervient tout au long de l'année pour soutenir les collectivités dans leurs projets d'aménagement, dans l'entretien et la construction de leur patrimoine routier, pour les conseiller sur leurs choix et stratégies techniques et financières. Il les accompagne administrativement pour les aspects liés aux marchés publics, aux subventionnements et autres réglementations.

Grâce à son expertise reconnue, le Syndicat Départemental de la Voirie est positionné sur la réalisation de missions d'ingénierie pour des projets spécifiques de développement commercial, touristique et urbain, dans les domaines de la voirie, des ouvrages d'art, des voies et réseaux divers.

Le présent rapport retrace l'année 2025 du syndicat sous l'angle des ressources et des activités.

RESSOURCES

Chiffres clés * Ressources humaines * Commande publique
Patrimoine * Bilan financier

CHIFFRES CLÉS

478 collectivités
adhérentes



110 délégués
syndicaux



1 président
6 vice-présidents
20 membres du bureau



76 agents



4 % d'apprentis



96 marchés
publics notifiés



Budget de 32 000 000 €
(29 M€ en fonctionnement)
(3 M€ en investissement)



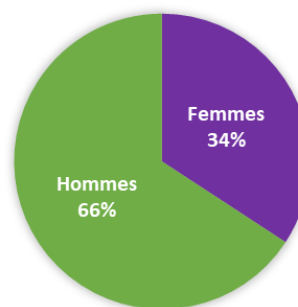
RESSOURCES HUMAINES

Les agents du Syndicat Départemental de la Voirie relèvent du statut des fonctionnaires territoriaux et des agents publics ou privés (apprentis).

En 2025, 80 agents composent l'effectif total dont 76 en activité, 3 agents étant en disponibilité et 1 en détachement.

La répartition par sexe des 80 agents est la suivante :

27 femmes pour 53 hommes partagés entre les filières administrative et technique.



L'apprentissage constitue un réel intérêt et un enjeu important : c'est un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, une réponse à la formation et à la qualification mais également un moyen de mieux faire connaître la fonction publique territoriale auprès de l'apprenti rentrant dans la vie active.

Quelques chiffres :

3 apprentis actuellement accueillis dans différents services

Progression de l'effectif de **3.15 %** entre 2023 et 2025 (soit 1,62 ETP)

312 jours de formation suivis en 2025

Nombre d'agents en activité par service au mois de janvier 2026	Femmes	Hommes	Total
Direction Générale	1	1	2
Direction Développement Territorial	5	2	7
Direction des Ressources Administratives	8,5	0	8,5
Direction des Ressources Humaines	3,5	1	4,5
Direction des Services Techniques	4	32	36
Agences	4	14	18
TOTAL	26	50	76

Les formations au Syndicat Départemental de la Voirie sont suivies, sans distinction, par les fonctionnaires ou agents publics. La mise à jour permanente des connaissances des agents du Syndicat est essentielle pour garantir aux adhérents le meilleur accompagnement dans leurs projets d'aménagement.

Expérimentation du télétravail



32 agents ont télétravaillé ce qui représente **118** jours depuis le **1^{er} septembre 2025**

COMMANDE PUBLIQUE

Le Syndicat de la Voirie propose à ses adhérents des tarifs attractifs négociés ou obtenus dans le cadre des procédures de passations de marchés service conformément au code de la commande publique.

Le Syndicat de la Voirie apporte également son soutien aux collectivités pour la constitution de dossiers de consultation des entreprises, dans le respect de la réglementation liée à la commande publique.

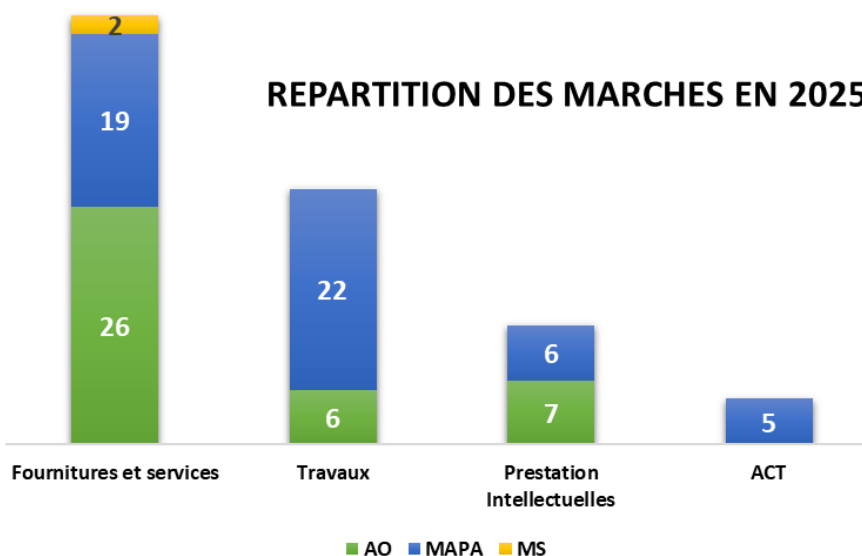
En 2025 :

93 marchés notifiés

88 pour le SDV

5 consultations pour le compte des communes

REPARTITION DES MARCHES EN 2025



PATRIMOINE

INVESTISSEMENTS



Les investissements réalisés par le SDV 17 ont été autofinancés.



2025	2 PATA	830 000 €
	1 reconditionnement de niveleuse	207 550 €
	5 véhicules légers	109 814 €
	Extension du bâtiment siège + pompe à chaleur	185 270 €
	Borne recharges	12 500 €





Obligation de verdissement de la flotte automobile à hauteur de 40 %* (acquisition/location) :

- Renouvellement progressif de notre parc VL par de la LLD : **3** véhicules électriques
- Mise en place d'un marché de type « Système d'Acquisition Dynamique » pour la location/achat des véhicules

** Ce taux s'apprécie en agrégeant le nombre total de véhicules à renouveler dans l'année.*

Le patrimoine bâti du SDV 17

Le patrimoine bâti est le suivant :

- Bâtiment du siège construit en 2014
- Bâtiment de la régie acquis en 2016 et ayant bénéficié de travaux de réhabilitation



L'année 2025 est marquée par le démarrage des travaux **d'extension du siège administratif du Syndicat.**



En résumé :

6 nouveaux bureaux dont des bureaux pour l'agence Centre

Livraison prévue **été 2026**

Installation de **2 bornes IRVE** (infrastructure de recharge pour Véhicule Électrique), 22Kw chacune -> 4 points de charge à 11Kw



AR Prefecture

017-251701827-20260305-2026007DCS-DE

Reçu le 06/03/2026

Quelques chiffres :

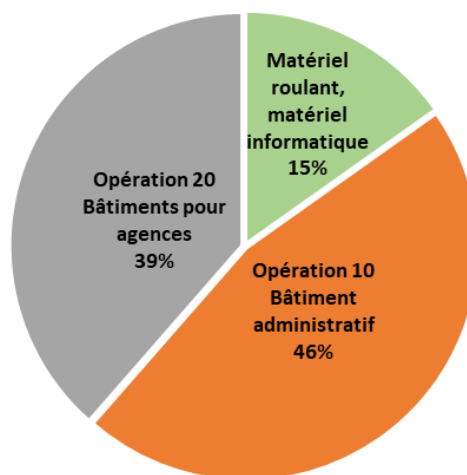
915 452 € H.T. de restes à réaliser

(matériels dont l'arrivée est prévue en 2026 et investissement pour le bâti du Syndicat)

139 158 € pour le matériel roulant et informatique

423 294 € pour le bâtiment administratif

353 000 € pour un bâtiment agence



ALIÉNATIONS

Le SDV 17 a mis en vente les matériels dont il n'a plus l'utilité sur la plateforme AGORASTORE

En 2025 :

145 885 € de recettes

12 véhicules vendus

*Dont 6 véhicules de chantier
Et 6 véhicules légers*

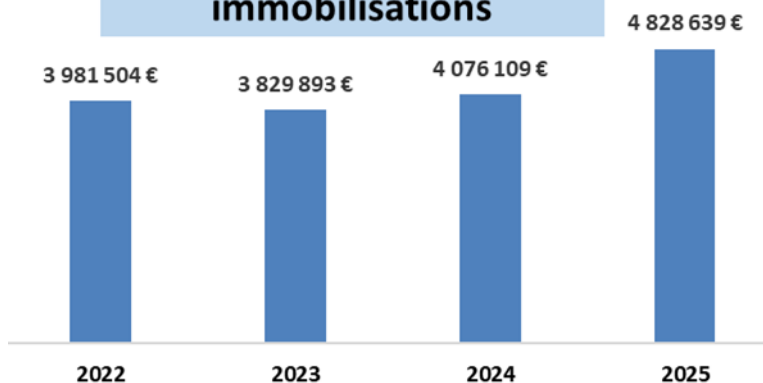
VALEURS NETTES COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS

Le patrimoine du Syndicat Départemental de la Voirie est constitué du bâti et de nombreux matériels destinés à l'activité de la régie.

Les dépenses d'investissement fluctuent selon le besoin d'acquisition ou renouvellement des matériels, ainsi que celles liées aux bâtiments.

Avec l'acquisition de deux points à temps automatique en 2025, le Syndicat Départemental de la Voirie voit augmenter de 18% la valeur nette comptable de son patrimoine qui s'élève à 4,8 M€.

Valeur nette comptable des immobilisations



BILAN FINANCIER 2025**COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Les « états ordonnateurs » du CFU identifient les résultats suivants des deux sections :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Excédent annuel (compte d'exploitation 2025)	27 561,01 €
Report des excédents antérieurs	2 047 933,00 €
Excédent global de fonctionnement 2025	2 075 494,01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit annuel	-607 768,78 €
Report des excédents antérieurs	2 402 191,40 €
Excédent global d'investissement 2025	1 794 422,62 €

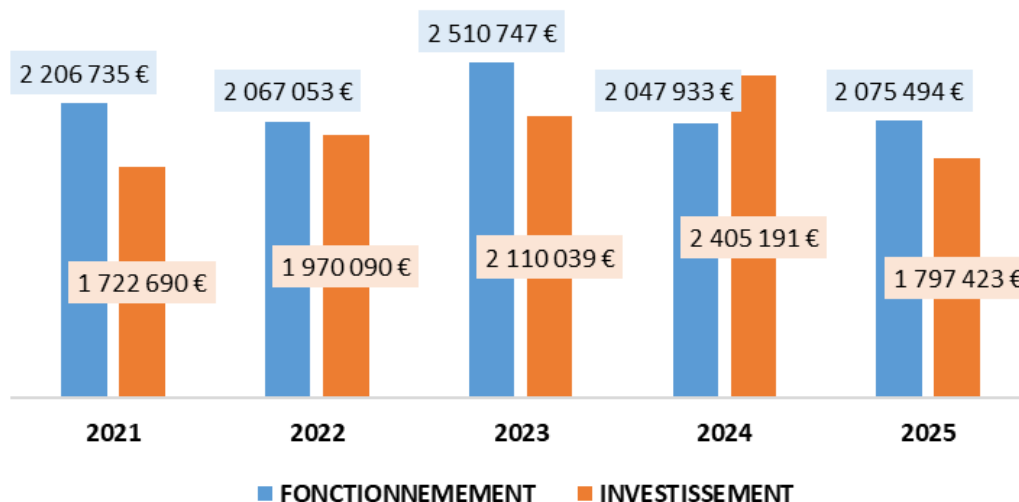
restes à réaliser 2025	915 452,02 €
Excédent global d'investissement 2025 après déduction des RAR	878 970,60 €

Total général des deux sections (hors restes à réaliser) : + 3 869 916,63 €

Total général après déduction des restes à réaliser : + 2 954 464,61 €



Le Syndicat Départemental de la Voirie n'est titulaire d'aucun prêt et n'assume donc aucune gestion de dette.

Résultat cumulé de chacune des sections

ACTIVITÉS

Chiffres clés * Prestations de services * Ingénierie *
Travaux * Expérimentations

CHIFFRES CLÉS

Prestations :
2 271 devis rédigés



1 647 commandes
validées



Soit 72,52 % de
devis acceptés

Adhésion : 0,15 €
par habitant



608 conventions
d'assistance technique
générale signée
depuis 2019



16 conventions
ouvrages d'art
signées



265 opérations
d'ingénierie en cours



PRESTATIONS DE SERVICES

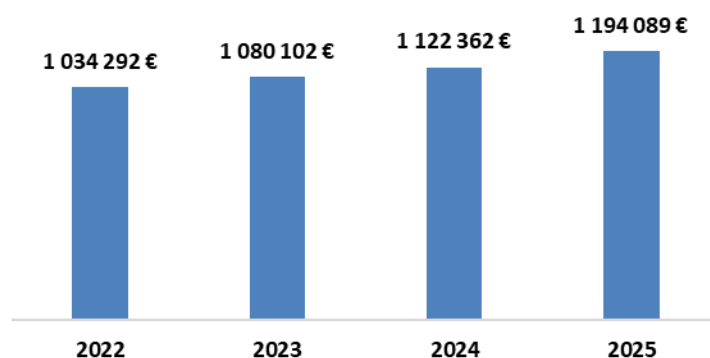
Les collectivités expriment régulièrement leur satisfaction à pouvoir disposer de ces prestations à **des prix attractifs**, issus de mises en concurrence régulières.

Elles soulignent la **réactivité du SDV** à produire un chiffrage et à faciliter leurs achats.

Entre 2024 et 2025, les prestations de services ont augmenté de 6 %.

La fourniture de signalisation verticale, horizontale (peinture au sol) et d'enrobé à froid, qui représente 91 % des recettes.

Recettes prestations

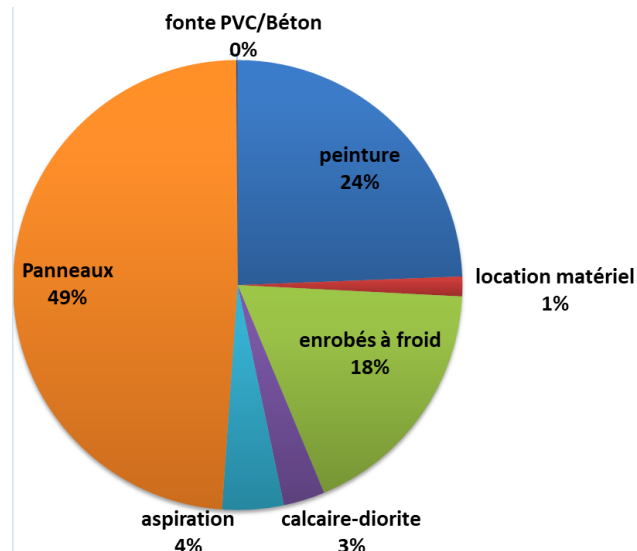


AR Prefecture

017-251701827-20260305-2026007DCS-DE
Reçu le 06/03/2026

Le Syndicat Départemental de la Voirie met à la disposition de ses collectivités adhérentes les prestations suivantes :

- Signalisation de police permanente et temporaire
- Panneaux directionnels et signalétique
- Signalisation plastique (balises, coussins berlinois...)
- Numéros de maison et plaques de rues (adressage...)
- Mobiliers urbains (abris voyageurs, miroirs...)
- Radars pédagogiques et matériels électroniques
- Fourniture d'enrobés à froid
- Signalisation horizontale
- Vente de matériaux de voirie
- Balayage et aspiration de chaussée
- Location de matériels
- Produits béton, fonte PVC



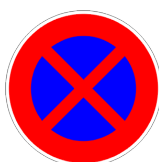
FOURNITURE DE SIGNALISATION

Le Syndicat de la Voirie dispose de marchés pour lesquels la qualité des produits, la tarification correspondante et les délais de livraison sont appréciés des différentes collectivités :

En détail, les marchés suivants ont été passés :

- Signalisation de police
- Signalisation directionnelle et signalétique
- Signalisation plastique
- Plaques de rue et numéros de maison
- Mobiliers urbains
- Pose de ces différents équipements

Signalisation de police, plaques de rue et mobiliers urbains



Fourniture et pose de signalisation verticale



Feux
comportementaux



Panneaux
d'informations
électroniques

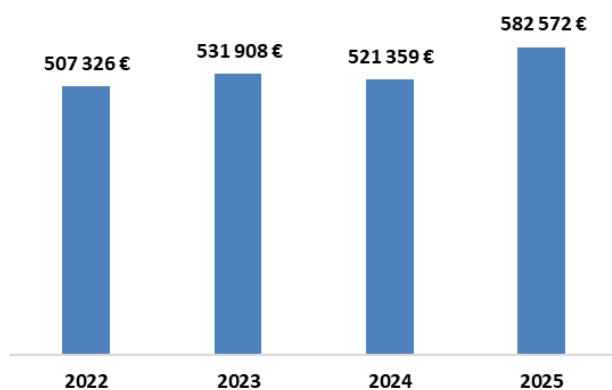


Balises « flash »
(avec radar ou
temporisation)

AR Prefecture

017-251701827-20260305-2026007DCS-DE
Reçu le 06/03/2026

Recettes signalisation



En 2025 :

1 174 commandes

582 000 € de recettes



Augmentation de 13 % par rapport à 2024

SIGNALISATION HORIZONTALE



En 2025 :

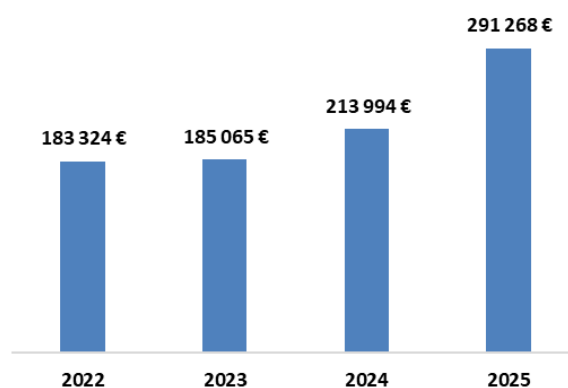
121 commandes

292 000 € de recettes



En augmentation de 27 % par rapport à 2024

Recettes peinture au sol

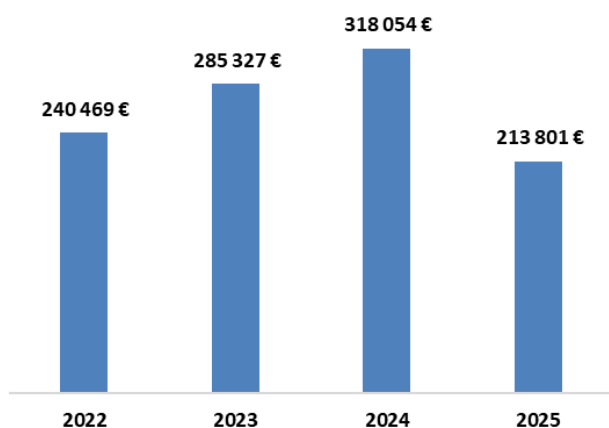


FOURNITURE ET TRANSPORT DE PRODUITS BITUMINEUX

Le service Prestations propose la vente d'enrobés à froid.



Les prix à la tonne de produits bitumineux sont revus mensuellement en fonction de la valeur de l'indice bitume.

Recettes produits bitumineux**En 2025 :**

233 commandes (333 en 2024)

2 128 tonnes de produits bitumineux

214 000 € de recettes



Diminution de près de **33 %** par rapport à 2024

INGÉNIERIE**En 2025****Participation à la 1^{ère} édition du forum de l'ingénierie territoriale**

Invité par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Syndicat de la Voirie était présent le 30 octobre 2025 à Rochefort au côté d'une vingtaine de partenaires (opérateurs et structures d'appui à l'ingénierie).

L'occasion d'échanger avec les élus et techniciens du territoire sur les solutions proposées par nos équipes en matière d'ingénierie publique et de rappeler les nombreux domaines et types d'intervention.

**Adhésion au CEREMA**

Le CEREMA est un établissement public national et local au service des territoires qui accompagne ses adhérents sur des questions de transitions écologiques et les aide à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique.

Cette adhésion permet au Syndicat de la Voirie de bénéficier de missions en ingénierie de 2^{ème} niveau (AMO, expertises, méthodologie...) en complément des ressources locales et en articulations avec les ingénieries privées.



- ✓ **Assistance à maîtrise d'ouvrage** pour cibler les enjeux du projet, son impact pour la collectivité, en exécutant des relevés exhaustifs du domaine public routier et ouvrages d'art, et en hiérarchisant le réseau.
- ✓ **Ingénierie de concertation** pour associer en amont le public.
- ✓ **Ingénierie administrative** pour mettre en place les différentes pièces et actes liés au projet dont arrêtés de circulation ou projet de délibération.
- ✓ **Ingénierie réglementaire et juridique** pour préciser et mettre en œuvre les procédures nécessaires au projet, pour apporter des éclairages juridiques nécessaires, ou encore accompagner au montage de marchés publics.

- ✓ **Ingénierie financière** pour établir des plans de gestion pluriannuel et pour identifier les opérations subventionnables.
- ✓ **Expertise technique** pour identifier les urgences et gérer les aspects techniques spécifiques à un projet.
- ✓ **Maîtrise d'œuvre** pour accompagner le maître d'ouvrage dans la réalisation concrète de ses projets en assurant le pilotage de travaux ou d'aménagement et la gestion globale du projet tout en faisant le lien avec les partenaires.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE SUR OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Le Syndicat de la Voirie **dispose de marchés à bons de commande** (renouvelés régulièrement par mise en concurrence) pour pouvoir **accompagner les collectivités** sur ce type de productions et faire bénéficier de **prix attractifs**.

En 2025 :

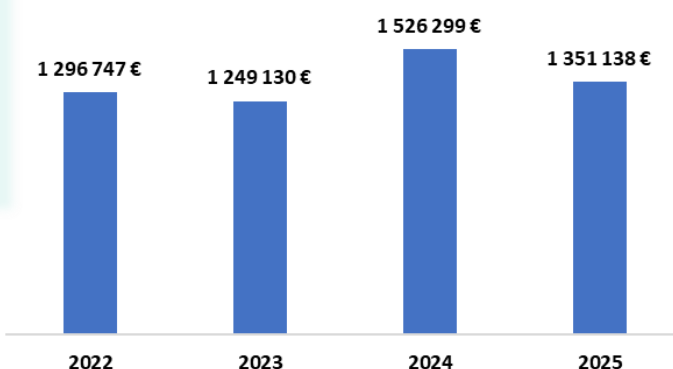
270 opérations

1,351 M€ de recettes



Diminution de **11 %** par rapport à 2024
traduit par la concrétisation des études en travaux sur l'exercice 2025

Recettes assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre



Domaines et type d'intervention en ingénierie

Différents types
d'aménagement
concernés :

- ✓ Aménagement urbain de centre bourg,
- ✓ Création de lotissements d'habitations,
- ✓ Création de liaison douce, vélo-route,
- ✓ Création de parkings et places publiques,
- ✓ Aménagement de zone d'activités,
- ✓ Réhabilitation d'ouvrages d'art,
- ✓ Création de skate-park

Quelques missions
d'assistance à maîtrise
d'ouvrage :

- ✓ Requalification de centre-ville,
- ✓ Audit et expertise de signalisation,
- ✓ Schéma directeur cyclable.

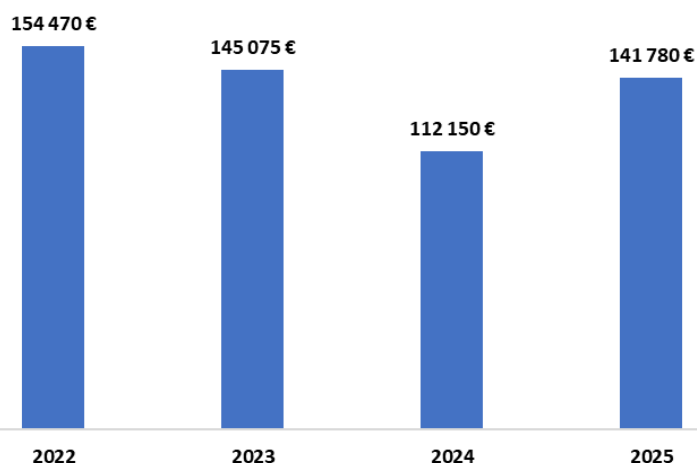
Missions préalables
nécessaires sur certaines
opérations :

- ✓ Géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains,
- ✓ Etudes de sol sur l'emprise aménagée,
- ✓ Etudes hydrauliques,
- ✓ Levés topographiques de l'emprise aménagée,
- ✓ Missions SPS lors études et travaux,
- ✓ Prestations foncières,
- ✓ Etudes de circulations,
- ✓ Etudes de signalisation,
- ✓ Etudes phytosanitaires,
- ✓ Hydrocurage et inspection télévisée de réseaux.

ASSISTANCE TECHNIQUE GÉNÉRALE

La mission d'Assistance Technique Générale permet aux Collectivités adhérentes ayant souscrit à cette mission, de disposer d'un diagnostic et d'un plan de gestion de leur voirie communale, documents fort appréciés par les élus lors de l'élaboration des programmations budgétaires liées à la voirie.

Recettes assistance technique générale



L'ATG en chiffres :

288 collectivités adhérentes

dont 4 structures intercommunales

141 780 € de recettes en 2025



Augmentation de 26 % comparé à 2024

Les différentes missions d'assistance technique générale

Tableaux de classement de la voirie communale

- Analyse cadastrale sur l'ensemble du territoire communal et identification de la voirie faisant partie du domaine public communal,
- Relevé de terrain afin de déterminer le linéaire de la voirie concernée,
- Cartographie générale,
- Production du tableau de classement avec fonds photographiques associés.

La mise à jour du tableau de classement permet aux Collectivités de disposer du linéaire exact de leur voirie.

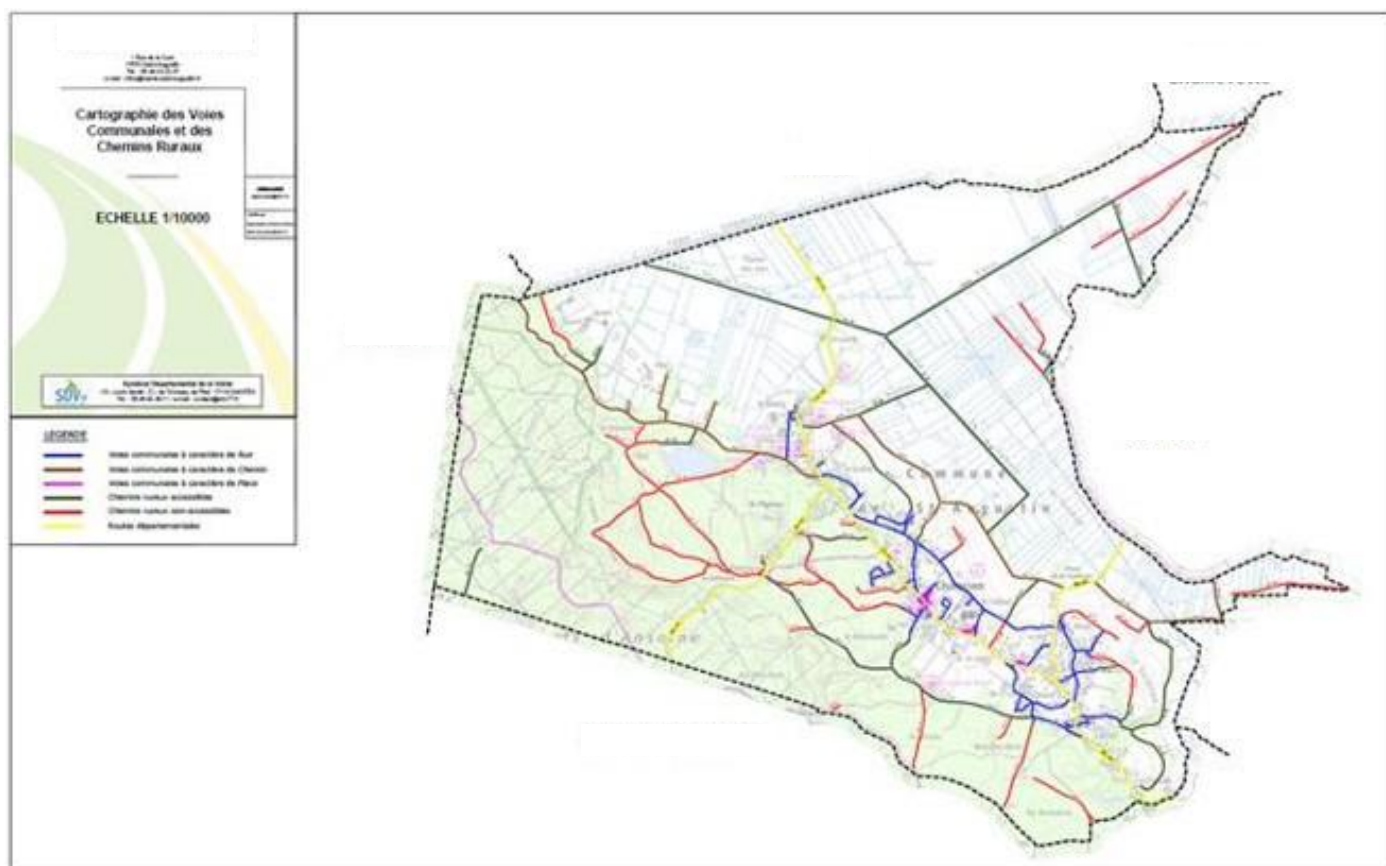
Relevés de chemins ruraux

- Analyse cadastrale sur l'ensemble du territoire communal et identification des chemins ruraux, chemins d'exploitation,...
- Relevé de terrain afin de déterminer le linéaire la largeur moyenne par section homogène, l'état de traficabilité, le type de revêtement, la disponibilité du foncier et des contraintes associées,
- Cartographie générale,
- Production du répertoire des chemins ruraux complété des fonds photographiques.

Actes de gestion

Depuis la fin des missions dispensées par les services de l'Etat, au titre de l'ATESAT, de nombreuses collectivités sollicitent nos services pour la réalisation de :

- Permissions de voirie
- Arrêtés d'alignement
- Arrêtés de circulation...



RÉALISATION DE TABLEAUX DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE, RELEVÉS DE CHEMINS RURAUX ET ACTES DE GESTION

Le Syndicat de la Voirie est également régulièrement sollicité par les collectivités pour l'élaboration des missions suivantes :

- ✓ Tableau de classement de la voirie communale
- ✓ Relevés de chemins ruraux
- ✓ Actes de gestion

En 2025 :

24 collectivités ont sollicité un ou plusieurs de ces services

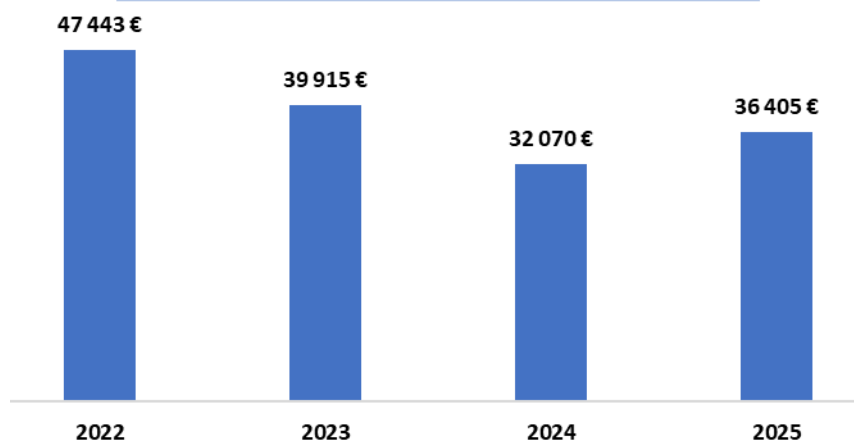
9 tableaux de classement

312 kms de voies recensées

181 actes de gestion réalisés

36 400 € de recettes

Recettes actes de gestion, tableaux de classement et relevés de chemins ruraux



RÉALISATION DE PAVE

Le Syndicat de la Voirie accompagne les collectivités pour l'élaboration de leur **PAVE** (ou plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics). Il s'agit d'un document qui vise à assurer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées et aux personnes à mobilités réduites.



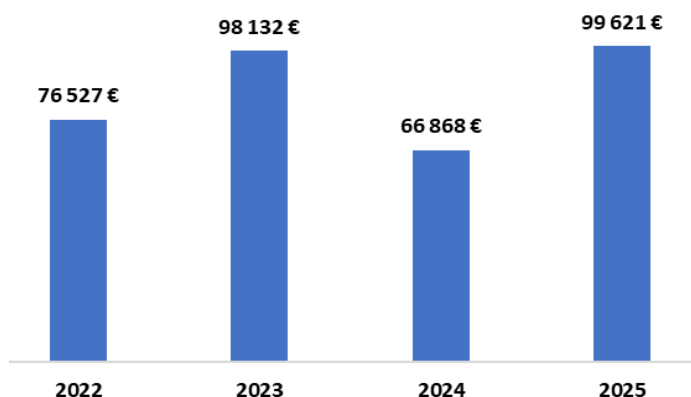
Le PAVE est **obligatoire** pour les collectivités de **plus de 1 000 habitants**, il est notamment indispensable lors d'un dossier de **demande de subvention au titre de la DETR**.

Recettes PAVE

En 2025 :

3 collectivités ont sollicité la réalisation d'un PAVE

99 621 € de recettes



RÉALISATION DE DIAGNOSTICS SUR OUVRAGES D'ART

Le service ouvrage d'art met son expertise au service de ses adhérents pour les accompagner dans le suivi et l'entretien de leur patrimoine ponts et murs de soutènement.



La gestion et l'entretien des ouvrages d'art est une obligation faite aux propriétaires de ces ouvrages.

Assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de gestion patrimoniale

- Identification des ouvrages
- Réalisation d'un inventaire documenté avec une fiche descriptive de chaque ouvrage :
 - ✓ Type d'ouvrage
 - ✓ Usages
 - ✓ Caractéristiques techniques...
- Evaluation globale du patrimoine
- Identification des problèmes de sécurité
- Constitution de dossiers d'ouvrage dits « point zéro » (levé topographique avec élévations et inspections détaillées)
- Organisation de la surveillance : planifier les visites d'évaluation, les inspections détaillées...

Appui opérationnel maîtrise d'œuvre

- Suivi des opérations de diagnostic et d'évaluation structurelle
- Élaboration de scénarios de réparation
- Assistance sur les démarches réglementaires (Loi sur l'Eau, Natura 2000, déclarations d'urbanisme...)
- Définition des travaux à réaliser
- Planification et suivi de chantier
- Ingénierie financière sur les ouvrages éligibles (subventions)



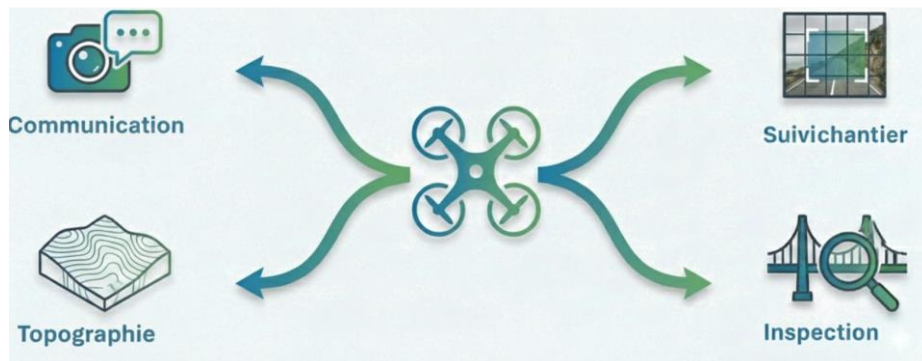
Déformation prononcée des piédroits et affouillement



Décollement du bandeau et disjoints généralisés

« Un vol, de multiples missions »

Le Syndicat de la Voirie a intégré le drone comme **outil opérationnel dans ses missions**. Cette démarche s'inscrit dans une volonté **d'innovation et perfectionnement** des moyens au service des collectivités. En accédant à l'inaccessible, une seule intervention permet de générer des données pour des besoins variés, de la communication à l'expertise technique.



Promesse opérationnelle tenue

- Sécurité & accessibilité
- Franchissement d'obstacles
- Précision du diagnostic
- Imagerie haute résolution
- Géolocalisation des défauts
- Polyvalence d'intervention
- Tout type d'ouvrage
- Rapidité de mise en œuvre

AVANT



APRES

Levier de communication stratégique

- Valorisation interne & savoir-faire
- Outil de promotion
- Facilitateur de dialogue
- Dossiers techniques enrichis
- Concertation facilitée

Applications concrètes

ÉTUDES & CONCEPTION



Topographie & orthophotos
Pour des fonds de plan précis.



Modélisation 3D & MNT
Pour l'analyse des pentes et l'insertion de projet.



Pré-inspection d'ouvrages
Pour un diagnostic rapide et sécurisé.

CHANTIER



Suivi d'avancement
Pour documenter les étapes clés.



Calcul de cubatures
Pour le contrôle des terrassements et des stocks



Communication visuelle
Pour les réunions publiques et les rapports.

GESTION & VALORISATION



Plans chantier
Pour l'archivage numérique et la mise à jour SIG



Vidéos avant / après
Pour valoriser les réalisations



Mise en valeur du patrimoine
Pour la communication

TRAVAUX

Le Syndicat de la voirie assiste les collectivités souhaitant accomplir divers travaux, que ce soit en termes d'**aménagement du territoire**, d'**embellissement communal** ou de **valorisation de leurs patrimoines routiers**.



Les diverses missions de travaux

- Travaux de revêtement de voirie
- Travaux de point à temps automatique (PATA)
- Travaux d'enrobeur-projeteur
- Travaux de voirie : calibrage, renforcement, couche de surface
- Travaux d'aménagement urbain : place publique, parking, voie urbaine, voie piétonne, voie cyclable ...
- Travaux de voirie de lotissement
- Travaux d'enduits coulés à froid (ECF)
- Travaux d'enrobés à chaud
- Travaux de réparation, de confortement ou de construction de pont sur voirie communale
- Travaux de signalisation horizontale
- Travaux de point à temps manuel
- Travaux de curage de fossé et de dérasement des accotements

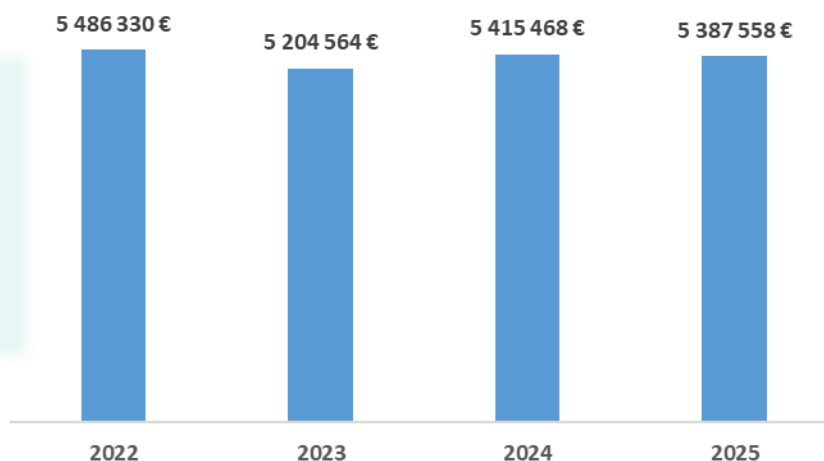
TRAVAUX DE LA RÉGIE DU SYNDICAT DE LA VOIRIE

Evolution des recettes de la régie

En 2025 :

5,388 M€ de recettes toutes activités confondues

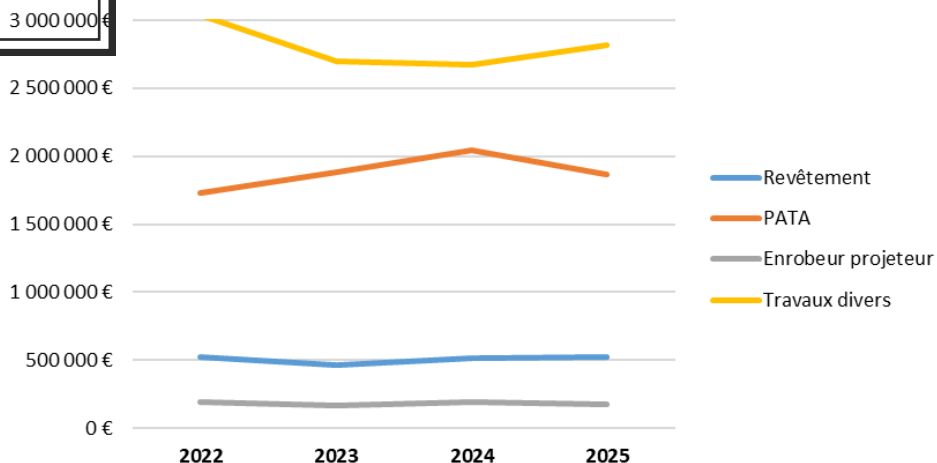
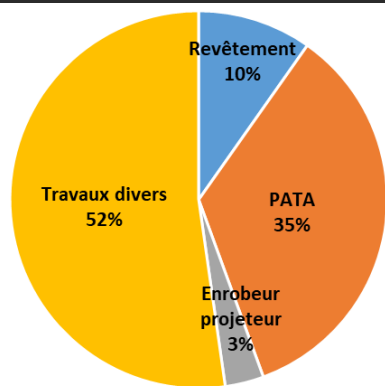
↘ Diminution de **0,52 %** par rapport à 2024



AR Prefecture

017-251701827-20260305-2026007DCS-DE
Reçu le 06/03/2026

Recettes 2025 par activités



CAMPAGNE D'ENROBEUR PROJETEUR



La technique d'enrobeur projeteur permet de traiter des affaissements de rives, flashes, nids de poule, arrachements, fissures, pelades et faïençages.

Cette technique de réparation convient particulièrement en période budgétaire délicate puisqu'elle permet de retarder le revêtement général de la chaussée à moindre coût.

En 2025 :

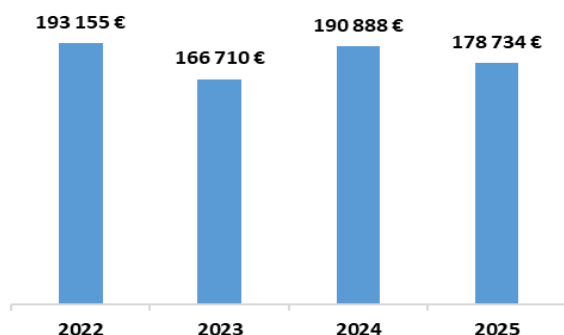
179 000 € de recettes

76,5 journées de travail

Taux de recettes au m² de 2 336 €
(contre 2 145 € en 2024)

3 % de l'activité de la régie

Recettes Enrobeur Projeteur



AR Prefecture

017-251701827-20260305-2026007DCS-DE
Reçu le 06/03/2026

CAMPAGNE DE POINT-A-TEMPS AUTOMATIQUE

En 2025 :

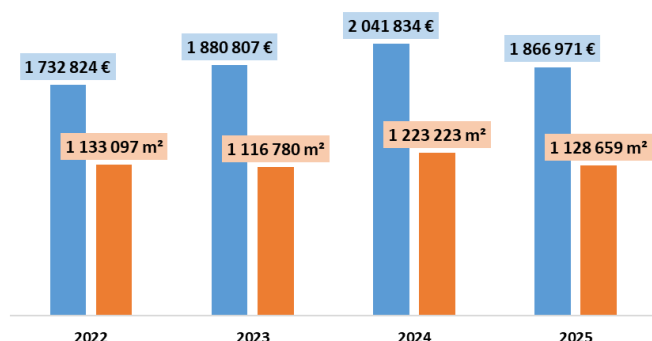
1,866 M€ de recettes

1 128 659 m² traités

Environ 35 % de
l'activité de la régie



Point à temps Automatique Recettes et surfaces



Malgré quelques difficultés techniques rencontrées dues aux réglages des nouveaux matériels, 2025 aura permis non seulement d'honorer les travaux programmés et également de terminer la campagne 2024 restée inachevée en raison de reports de travaux du fait de la volonté des collectivités ou en raison de contraintes météorologiques.

CAMPAGNE D'ENDUITS

La réalisation des enduits sur couches de roulement en 2025 s'est opérée dans le cadre de travaux en campagne. L'activité de travaux de revêtement dépasse en 2025 le niveau exceptionnel de 2022.

En 2025 :

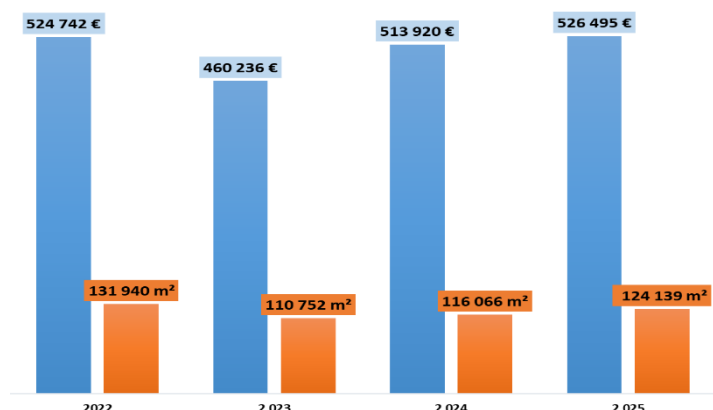
526 495 € de recettes

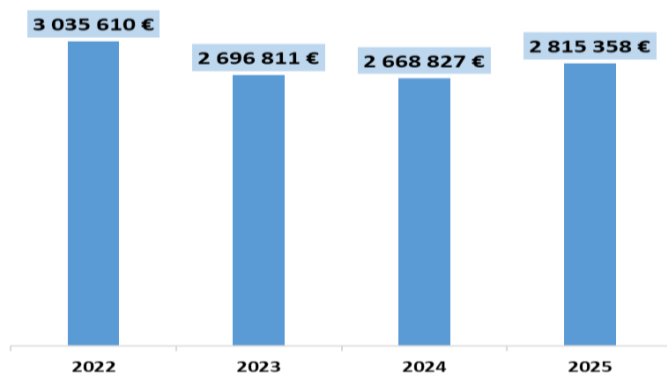
↗ En augmentation de 2,5 %

124 139 m² traités

Environ 10 % de l'activité de la régie

Travaux de revêtement Recettes et Surfaces

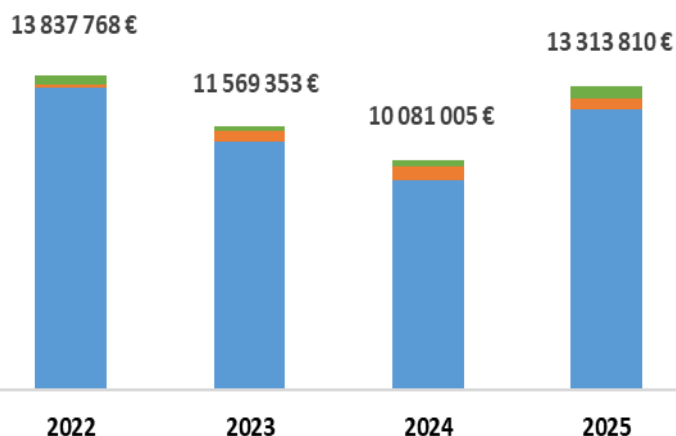


En 2025 :**2,815 M€ de recettes****Environ 52 % de l'activité de la régie****4 à 5 équipes de travaux intervenant toute l'année (avec un léger infléchissement lors des travaux en campagne (PATA, enrobeur projeteur, revêtements))****Recettes travaux divers**

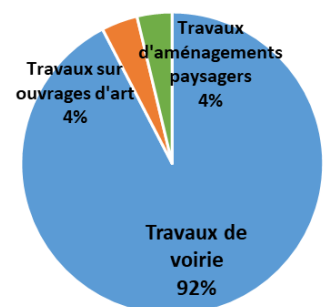
Ces travaux de voirie recouvrent toutes les natures de travaux que réalise le Syndicat en dehors de ceux réalisés en campagne. Cela comprend les calibrages, les renforcements, les chaussées neuves, l'assainissement pluvial de surface ou enterré, etc.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PILOTÉS PAR LE SYNDICAT DE LA VOIRIE

L'importance des travaux confiés est due au positionnement du Syndicat Départemental de la Voirie, organisé dans la gestion de toutes les interfaces de la conception / réalisation.

Recettes globales travaux sous-traités

- Travaux d'aménagements paysagers
- Travaux sur ouvrages d'art
- Travaux de voirie

**Répartition des recettes des travaux sous-traités**

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

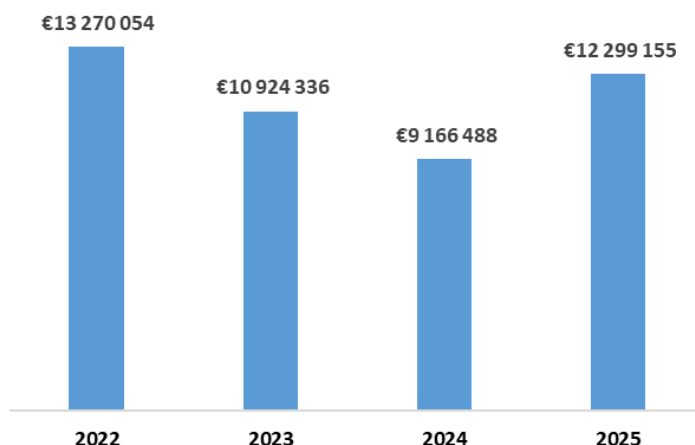
Au regard de l'importance de la demande des collectivités en termes de travaux, le Syndicat Départemental de la Voirie dispose de marchés à bons de commande avec des entreprises du secteur privé, après mise en concurrence.

En 2025 :

12,3 M€ de recettes

 **En augmentation de 34 %
par rapport à 2024 (soit + 3,133 M€)**

Recettes travaux de voirie sous-traités



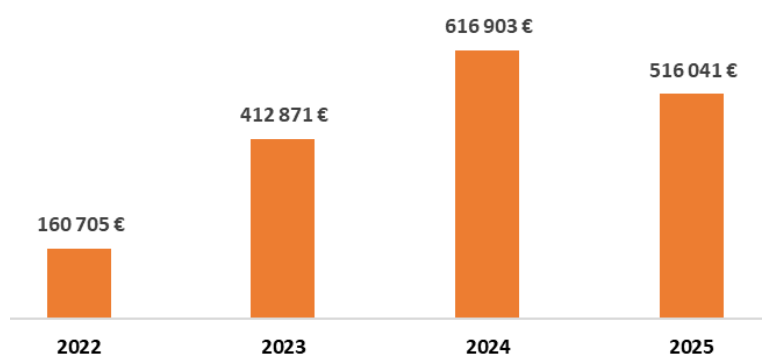
Le volume des travaux confiés aux prestataires en 2025 est en corrélation avec les variations « courantes » des volumes d'ingénierie ayant connu une forte hausse en 2024.



Aménagement d'une place – travaux de voirie et réalisation des espaces verts

TRAVAUX SUR OUVRAGES D'ART

Recettes travaux sur Ouvrages d'art sous-traités



En 2025 :

516 000 € de recettes

 **En diminution de 16 % par rapport à 2024**

AR Prefecture

017-251701827-20260305-2026007DCS-DE

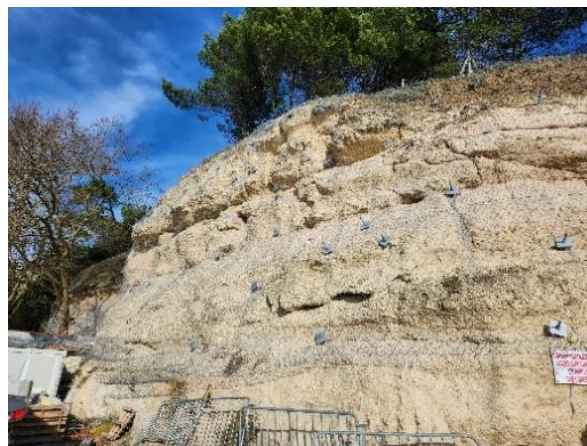
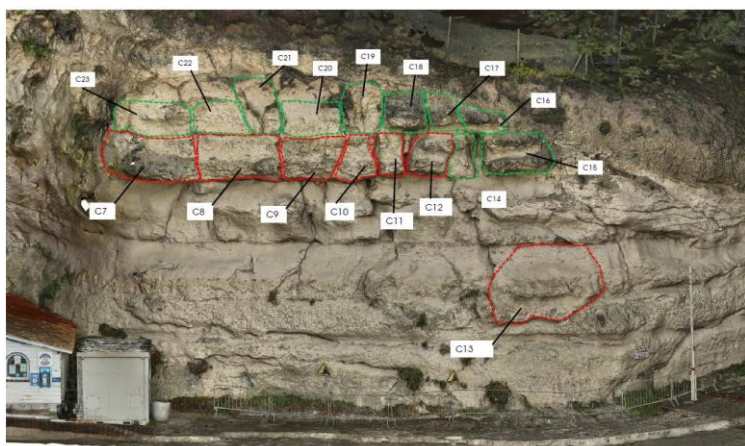
Reçu de la note que le montant exceptionnel atteint en 2024 répondait au besoin croissant depuis 2021 faisant suite aux inspections détaillées permettant de prendre connaissance de l'état de santé des ouvrages et contribuant régulièrement à la réalisation de rehabilitation d'ouvrages.



Mise en sécurité et réparation d'un ouvrage d'art



Bon à savoir : Le SDV 17 propose également des travaux de confortement de falaises et de murs de soutènement



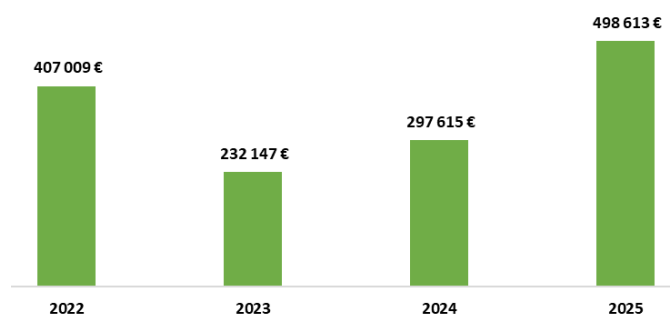
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGERS

En 2025 :

500 000 € de recettes

En augmentation de 68 % par rapport à 2024

Recettes travaux aménagements paysagers sous-traités



Cette augmentation conséquente s'explique notamment par la nécessité pour les collectivités de répondre aux prescriptions environnementales de la loi Climat et résilience et aux objectifs de renaturation des villes et villages (création d'îlots de fraîcheur dans les cours d'école ou centres urbains).